

La nuit de Saint-Vincent : (légende valaisanne)

Autor(en): **Fridolin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nous a quitté il y a quelques semaines déjà, ne nous fera pas l'affront d'une nouvelle offensive; il serait mal reçu, soit, mais nous n'aurions qu'à nous incliner, à nous résigner.

Ah! bast; ne songeons pas à ça; soyons optimistes, plutôt, et préparons au gracieux printemps qui s'annonce une réception chaleureuse, qu'il mérite bien, du reste. Et vive le printemps!

J. M.

CHEZ NOS AMIS DE MORGES

MORGES est presque un faubourg de Lausanne — oh! nous disons cela dans le bon sens et ne voudrions pour rien au monde faire de la peine à nos bons amis de Morges. Du reste, c'est un faubourg dont Lausanne pourrait être justement fière.

Lausanne-Morges, Morges-Lausanne, c'est tout un; on peut aller de l'une à l'autre de ces villes en chemin de fer, en bateau, en auto-car, en auto, en char, à bicyclette et à pied, comme on faisait autrefois. De Lausanne on voit Morges et Morges voit Lausanne.

Voici sur cette coquette et hospitalière voisine quelques détails historiques très intéressants publiés, il y a quelque temps, par le *Journal de Morges*.

Dans le jardin du Parc, se trouve le monument élevé à la mémoire des trois citoyens de Morges auxquels pour une grande part, le pays de Vaud doit son indépendance: Jean-Jacques Cart (1727-1813), auteur des *Lettres à Bernard de Murali*, Henri Monod (1753-1833), préfet du Léman puis landamman du canton de Vaud, et Jules Muret (1759-1847), conseiller d'Etat. De l'autre côté de la Morges, emplacement de fête (courses de chevaux, patinage); on y remarque un ormeau dont il est déjà fait mention en 1500; le tronc de cet arbre ne mesure pas moins de 9 m. de circonférence à deux mètres au-dessus du sol.

Morges a été l'une des stations lacustres les plus étendues et les plus importantes des bords du Léman. Les fouilles qui y ont été faites à partir de 1854 par Troyon, Morlot et F. Forel, père et fils, ont amené la découverte d'une très riche collection d'antiquités, actuellement déposée au Musée cantonal de Lausanne. On distingue, dans la baie de Morges, trois stations d'âges différents. La plus ancienne appelée « Station de l'Eglise » parce qu'elle se trouvait en face du temple actuel, n'a donné que des instruments de pierre, surtout de petites haches. La deuxième, située près des Roseaux, a fourni des instruments de pierre et un certain nombre d'outils de bronze, haches ou ciseaux en forme de spatule. Caractéristique de ce que l'on a appelé l'époque *morgienne*, elle forme la transition entre l'âge de la pierre et celui du bronze, représenté à Morges par la troisième station, qui s'étendait devant la ville, parallèlement au rivage, et à laquelle on a donné le nom de « Grande cité de Morges ». Dans cette station, on n'a pas retrouvé d'objets de pierre, mais plusieurs centaines d'objets de bronze. Une moitié de pirogue a été enlevée le 7 novembre 1877 par des bateliers genevois et transportée au musée de Genève, auquel elle a été cédée par les autorités vaudoises après de longues contestations.

A partir de l'époque lacustre, l'emplacement où s'élève aujourd'hui la ville de Morges semble être resté désert pendant de longs siècles. Rien n'autorise à supposer qu'il ait été habité à l'époque romaine et pendant les premiers siècles du moyen âge. Une chronique fabuleuse attribue la fondation de la ville aux Zähringen; une autre au comte Pierre de Savoie. L'étude des textes avait amené le président Forel à fixer la date de cet événement entre 1250 et 1278, lorsqu'un document, découvert par Alf. Millioud dans les archives du Turin, a permis d'affirmer que le château de Morges avait été fondé entre 1283 et 1287 par un prince de la famille de Pierre, Louis de Savoie, baron de Vaud. Le golfe que forme le lac sur ce point offrait un port naturel à proximité des terres de l'Evêché de Lausanne, qu'il importait de surveiller; jusque-là, selon toute probabilité, quelques cabanes de pêcheurs s'élevaient seules sur le rivage. En 1359, une des descendantes de Louis, Catherine, n'ayant pas d'en-

fants, rétrocéda le Pays de Vaud au comte de Savoie, Amédée VI. A cette occasion, ce dernier tint ses Etats à Morges, et concéda à cette ville, et à la plus grande partie des villes vaudoises, des franchises étendues. Morges devint une des quatre « bonnes villes ». On sait d'ailleurs que les princes de Savoie se montrèrent en général très libéraux envers leurs sujets d'outre-lac. Sous leur domination, en 1416, Morges comptait 160 feux; en supposant cinq personnes par feu, cela faisait 800 habitants. Les maisons en étaient sans doute petites; un grand nombre renfermaient des granges ou des écuries, et l'espace entouré de murailles était probablement occupé en partie par des jardins. On y comptait plusieurs chapelles spéciales, mais l'église paroissiale se trouvait au N. de la ville, à Julens, près du village actuel d'Echichens. La principale de ces chapelles, adossée à la muraille de la ville, occupait à peu près la place de l'église actuelle. En 1475, lors des guerres de Bourgogne, Morges fut envahie par les Suisses. Elle renfermait une garnison de douze à treize cents hommes, rassemblés à la hâte par le comte de Romont. Effrayés, ces hommes se débârdèrent et s'enfuirent disant « que mieux valait s'enfuir là où ils pourraient emporter leurs biens que de perdre leur vie ». Abandonnés par leurs défenseurs, « les magistrats, les anciens et sages de la ville prirent les clefs du dit Morges et s'en vinrent au-devant de nos dits seigneurs des Liges, les requérants de les recevoir à mercy. » Ce qui leur fut accordé, moyennant une rançon de 300 livres. Le 27 octobre de la même année, les Suisses entrèrent dans la ville, la pillèrent et brûlèrent le château. Morges s'était à peine relevée de ce désastre que, en 1530, des troubles éclataient à Genève et provoquaient l'intervention des Bernois, avec lesquels cette ville avait contracté une alliance. Les Bernois envahirent le Pays de Vaud et y commirent de nouveaux excès. A Morges, une partie d'entre eux se logèrent dans le couvent des Cordeliers, que l'évêque Aymon de Montfaucon avait fondé et dont il avait lui-même posé la première pierre, le 4 septembre 1497, au bord de la Morges, sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui la campagne de l'Abbaye, et que venaient battre alors les vagues du lac. Ce couvent était fort beau. Les Bernois introduisirent leurs chevaux dans l'église; les soldats allumèrent un grand feu au milieu de la nef et y jetèrent les ornements sacerdotaux, les statues, et les tableaux. Les moines avaient réussi à s'enfuir à Evian, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Le couvent fut gravement endommagé; la destruction en devait être achevée six ans plus tard, lors de la conquête du Pays de Vaud, qui obligea les religieux à le quitter pour toujours. Les autres chapelles de la ville furent également détruites. En juin 1532, Charles, Duc de Savoie, rassembla, pour la dernière fois les Etats du Pays de Vaud, à Morges. Trois ans après, vers la fin de 1535, l'armée bernoise, commandée par Nâgeli, faisait une troisième apparition dans la Suisse romande, et, cette fois, s'empara définitivement du Pays de Vaud.

LA FIN DU MONDE

*Un illuminé d'Amérique,
Grand prophète, à ce qu'il paraît,
Atteint de folie mystique,
Annonça que tout périrait.
New-York, moderne Sodôme,
Par le feu du ciel, brûlerait,
Sans qu'il en subsiste un atome;
Puis, tout le monde y passerait.
Foin de la machine ronde.
Et de ses habitants pêcheurs;
C'était, enfin, la fin du monde;
Finis les rives et les pleurs,
Chaque mortel, sur la planète,
En attendant le point final,
Sonde son âme et s'apprête
A passer au Grand Tribunal.
Tandis que le fou prophétise,
Multipliant ses oraisons,
Ceux qui croient à ses bêtises
Fuient, en vidant leur maisons.
Il y en eut d'assez stupides,
Convaincus par le radoteur,
Qui eurent recours au suicide,*

*Tant était grande leur terreur.
Moi, j'avais autre chose à faire;
Et, j'ai oublié tout à fait,
De mettre en ordre mes affaires
Pour hier; pensez si je m'en suis fait!
Seulement, il faut prendre garde,
Car, l'idée me vient soudain
Que mon calendrier retarde?
Mais, tant pis; si c'est pour demain
Mon testament sera complet,
Je prends une plume à la ronde
Et j'écris ce dernier couplet;
Car, c'était hier la fin du monde!*

Pierre Ozaire.



LA NUIT DE SAINT-VINCENT

(Légende valaisanne.)

Le récit que, voici a paru il y a déjà bien des années dans le *Nouveliste Vaudois*. — (Réd.)

HACUN sait, à la montagne aussi bien qu'à la plaine, que le malheur force au recueillage, et tous ceux qui se sont trouvés dans la détresse ne l'oublient pas.

Et tant que le soleil du soir rougira encore la pointe du Finsteraarhorn, tant que le Rhône surgira en bouillonnant du pied du blanc glacier aux reflets verts qui porte son nom, il n'en sera pas autrement.

Les habitants de la jolie vallée de Conches le savent bien, eux qui sont continuellement exposés aux plus grands dangers d'avalanches. Mais ils savent aussi que c'est à la Providence qu'ils doivent s'adresser pour que tant de maux leur soient épargnés et que les risques qu'ils courent de voir leurs biens anéantis soient écartés.

Dans ces heures terribles d'angoisse où la mort menace à chaque instant de se précipiter du haut des collines ou des rochers avec la rapidité de l'aigle qui fond sur sa proie, ils ont l'habitude d'implorer la protection de Saint-Vincent. La plupart des localités de cette vallée de Conches, dont les pâturages font l'admiration de tous ceux qui y pénètrent, célèbrent régulièrement la Saint-Vincent.

Mais malheur à celui qui méprise les traditions religieusement conservées, aux impies dont l'insolence et l'orgueil méprisent les secours du ciel!

L'histoire qui va suivre et qui m'a été contée par une vieille femme, tout là-haut, dans un chalet perdu dans les mélèzes, montre à quels terribles châtiments ceux-ci s'exposent.

Il y a bien longtemps de cela, vivait à Lax un cordonnier. C'était, paraît-il, un garçon fort habile et la clientèle ne lui manquait pas. Malheureusement, cependant, comme il gagnait très facilement sa vie, il en vint à préférer la musique de la citharre à celle du marteau frappant la semelle, et la compagnie des vieilles channes d'étain de l'unique auberge du village à son travail professionnel. Le tarot et la danse lui plaisaient mieux que les soins que réclame le bétail, qui fait pourtant l'orgueil du pays.

Quoiqu'ayant une paire de souliers neufs à livrer pour la Saint-Vincent, il s'attarda fort longtemps la veille, mais, sitôt rentré, se mit fiévreusement à l'ouvrage. Un voisin qui passait après minuit vers son échope l'entendit travailler en chantant à tue-tête, et, l'appelant par son petit nom, lui fit remarquer que jamais on ne devait travailler à la Saint-Vincent: cela te portera sûrement malheur, ajouta-t-il.

Notre artisan ne voulut pas se laisser convaincre par ces sages paroles:

— Ah! répondit-il, Saint-Vincent par-ci, Saint-Vincent par-là, toujours est-il que cette paire de souliers sera prête demain matin, alors